



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 25 du 28 mars 2017

**OBJET - Tarifs et modalités de vente et de prêt
des gobelets réutilisables**

Pièce jointe : Convention de prêt de gobelets réutilisables

Rapporteur : Pierre LEROY

Le 28 mars 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 mars 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers. La présidence de séance est assurée par M. Guy HERMITTE sauf pour la délibération n°2017-9.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24 de la délibération 2017-7 à 2017-8
23 pour la délibération 2017-9
26 de la délibération 2017-10 à 2017-14
24 pour les délibérations 2017-15 et 2017-16
23 pour la délibération 2017-17
24 pour les délibérations 2017-18 et 2017-19
25 de la délibération 2017-20 à 2017-27

Nombre de pouvoirs : 8 pour les délibérations n°2017-7 à 2017-9
6 de la délibération n°2017-10 à 2017-27

M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU (de la délibération n°2017-7 à 2017-14), M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2017-10 à 2017-14 et de la n°2017-18 à 2017-27), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL (de la délibération n°2017-7 à 2017-16 et 2017-20 à 2017-27), Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-10), M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avait donné pouvoir : Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Bruno DAVANTURE
Mme Marie MARCHELLO à M. Gérard FROMM (pour les délibérations 2017-7 à 9),
Mme Claude JIMENEZ à M. Maurice DUFOUR (pour les délibérations 2017-7 à 9),
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais portant compétence en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages,

Vu l'acquisition de gobelets réutilisables faite par le service de gestion et de valorisation des déchets de la CCB,

Considérant l'intérêt environnemental d'utiliser ces gobelets réutilisables lors de manifestations ou de réunions portées par des associations ou par les communes membres de la CCB,

Considérant le projet de convention de prêt annexée à la présente délibération, à destination des associations et des communes désirant utiliser ces gobelets réutilisables pour leurs manifestations et réunions,

Considérant la demande des communes membres de la CCB et des associations souhaitant acquérir des gobelets réutilisables, pour leurs propres réunions ou manifestations,

Vu le projet de convention annexée à la présente délibération,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- o Fixe le tarif de vente des gobelets réutilisables aux communes membres et aux associations, souhaitant acquérir des gobelets réutilisables, au tarif de 0,24 € net de TVA (correspondant au prix d'achat par CCB),
- o Valide le principe de prêter gratuitement des gobelets réutilisables aux associations du territoire qui en font la demande, pour l'organisation de manifestations, selon les modalités inscrites dans la convention annexée à la présente,
- o Fixe à 0,75 € le montant qui sera facturé aux communes membres ou associations en cas de non restitution des gobelets prêtés ou en cas de dégradation constatée lors de la restitution de ceux-ci.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le 1^{er} vice-président,
Président par intérim,

Guy HERMITTE.



Date affichage : 10 AVR. 2017